

PROGRAMME PROTECTION DES CULTURES 2019

ABRICOTIER ET PECHER

Protection phytosanitaire raisonnée et biologique contre les maladies et ravageurs

OBJECTIFS DES ESSAIS

- Tester les nouveaux produits de traitement et des stratégies de lutte alternative pour faire face aux principaux ravageurs et maladies des deux espèces, notamment :
 - monilia des fleurs et rameaux sur abricotier
 - puceron vert, tordeuse orientale, maladies de conservation sur pêcher

TRAVAUX EFFECTUES PAR LE STAGIAIRE

- **Notations en végétation**
 - Comptage des colonies de pucerons sur pêchers.
 - Piégeage des principaux ravageurs.
 - Notation de dégâts sur feuilles et fruits.
 - Notation de fleurs et rameaux moniliés.
- **Notations à la récolte**
 - Participation à la récolte des essais.
 - Mesure du rendement, du calibre, du taux de sucre et de la fermeté des fruits.
 - Dénombrement des fruits piqués ou tachés.
 - Suivi de l'évolution des fruits en post-récolte.

Ces travaux seront effectués sous la responsabilité du technicien d'expérimentation et de la responsable du programme.

CONDITIONS DE STAGE

- **Période** : 18 mars au 6 septembre 2019 soit 25 semaines.
- **Nombre de stagiaires** : 1
- **Lieu** : SUDEXPE 517 Chemin du Mas d'Asport – Saint Gilles – Gard.
- **Conditions** : Indemnités 577.5 €/mois (pour un temps plein) – (3.75 €/heure)
Permis B vivement souhaité.
Concernant toutes questions relatives à l'hébergement, veuillez contacter le responsable de programme
- **Contact** : Valérie GALLIA -Responsable du programme protection sanitaire raisonnée et biologique (direct 04 66 28 23 36)
vgallia@sudexpe.net
- **Candidature** : Lettre de motivation manuscrite + CV